ACTIVITÉS TRANSVERSALES (WALLIS-ET-FUTUNA)

# WF - C2WF1 : TRAITEMENT DES DÉCHETS À WALLIS-ET-FUTUNA

## OBJECTIFS ET MOYENS

**AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS À WALLIS ET À FUTUNA ET METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE**

1. Conditionner, évacuer et traiter les stocks historiques d'huiles et mettre en place un plan de gestion à long terme (C2WF11).
2. Conditionner, évacuer et traiter les stocks historiques de batteries et mettre en place un plan de gestion à long terme (C2WF12).
3. Renforcer le dispositif de collecte et de tri des déchets ménagers (C2WF13).

Co financement du Territoire intégré dans la dépense ci-dessus : 54 990 €
Remarque : pour finaliser l'activité : 250 000 € pris sur l'activité Casier, 40 000€ pris sur activité renforcement CET Wallis, 100 000 € financement complémentaire INTEGRE.

| AVANCEMENT | | |
|---|---|---|
| TECHNIQUE | ☺ | |
| FINANCIER | 83 % | |
| BUDGET | CONSOMMÉ | SOLDE |
| 519 000 € | 429 373 € | 89 627 € |

## RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

**SERVICE TERRITORIAL DE L'ENVIRONNEMENT (PLAN DE GESTION ET COORDINATION GLOBALE), CPS (CONTRATS).**

## OBJECTIFS

Les objectifs de cette activité consistait d'une part à appuyer le territoire dans son engagement de mise en œuvre d'une gestion durable des déchets dangereux, via le conditionnement, l'export et le traitement des stocks historiques de déchets dangereux (huiles et batteries) et d'autre part de promouvoir la valorisation des déchets afin de permettre une gestion durable des déchets (notamment via la mise en place du tri).

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (WALLIS-ET-FUTUNA)

# WF - C2WF1 : TRAITEMENT DES DÉCHETS À WALLIS-ET-FUTUNA (SUITE)

## RÉSULTATS

Pour faciliter l'activité de traitement des déchets dangereux, le service Territorial de l'Environnement a lancé, à l'approche du chantier d'exportation des huiles et batteries, une campagne de collecte à Wallis auprès des professionnels usagers et de la population afin de réunir, de récupérer et collecter le maximum de déchets dangereux pouvant bénéficier de ce traitement.

**L'évacuation des déchets dangereux** a été effectuée par une société calédonienne spécialiste des déchets dangereux après lancement d'un appel d'offres international.

La convention de Bâle interdisant les transferts de déchets dangereux entre PTOM, il n'était pas possible de transférer les huiles de WF vers la NC, ainsi qu'initialement envisagé. Les déchets devaient donc être envoyés en Nouvelle-Zélande, après un cheminement via plusieurs pays de transit, nécessitant des autorisations de transit.

L'estimation effectuée par la société lors de sa mission de pré-chantier à Wallis a montré que le stock historique d'huiles et batteries était bien plus important que les estimations faites à partir de la documentation disponible sur le territoire. Ainsi, ce sont 200 000 litres d'huiles usagées et 200 tonnes de batteries qu'il fallait évacuer.

Dans ce contexte et avec les grilles tarifaires de traitement de tous les déchets, le cout du traitement s'est avéré plus important que prévu. Le territoire et le projet INTEGRE ont donc trouvé de nouvelles sources de financement.

Plusieurs chantiers d'évacuation ont été réalisés :

• **Le premier chantier** d'octobre à décembre 2016 a permis d'exporter 13 containers d'huiles usagées et de batteries et de traiter 101 tonnes d'huiles usagées (88 tonnes de Wallis et 13 tonnes de Futuna) et 159 tonnes de batteries (126,5 tonnes de Wallis et 32,5 tonnes de Futuna).

• **Le second chantier** d'exportation s'est déroulé en mars 2017 et a permis d'exporter 3 nouveaux containers pour traitement en NZ contenant 35,5 tonnes de batteries et 18,1 tonnes d'huiles usagées.

• **Le troisième chantier** s'est déroulé en juillet 2017 : 2 isotanks et un container ont été exportés pour traitement en NZ (IsoN°1 : 21,175 tonnes, IsoN°2 : 20,150 tonnes, container : 17, 810 tonnes).

• **Le quatrième chantier** s'est déroulé en décembre 2017 et a permis l'exportation de 3 nouveaux containers contenant 72,248 tonnes de batteries.

Ainsi l'ensemble du stock historique a pu être exporté et traité soit 187,3 tonnes d'huiles usagés (dont 165,3 tonnes de Wallis et 13 tonnes de Futuna) et 266,748 tonnes de batteries (dont 225,748 tonnes de Wallis et 41 tonnes de Futuna).

Pendant ces chantiers et la présence des agents de l'entreprise SOCADIS, l'ensemble du personnel des CET de Wallis et de Futuna a pu être formé aux opérations de conditionnement des huiles et des batteries.
En parallèle, l'activité avait aussi pour objectif de renforcer le dispositif de collecte et de tri des déchets ménagers. Ainsi, depuis Avril 2016, plus de 30 sites de tri supplémentaires, fabriquées directement par les agents du Service de l'Environnement, ont été mis en place sur l'île de Wallis, et 10 sur l'île de Futuna.

Un point de tri supplémentaire a été installé devant le casier du CET de Wallis afin d'inciter la population à faire le tri sélectif. Des panneaux signalétiques, installés dans les CET de Wallis et de Futuna, permettent un meilleur stockage, par l'information, le guidage et la facilitation de l'orientation et des déplacements des particuliers et des agents de collecte dans les sites.

En septembre 2016, les affiches de tri ont été réalisées et distribués notamment dans les établissements scolaires. Des campagnes de sensibilisation sur le tri ont été effectuées auprès des villageois de Wallis et des associations qui sont très impliquées.

© CPS - INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (WALLIS-ET-FUTUNA)

# WF - C2WF1 : TRAITEMENT DES DÉCHETS À WALLIS-ET-FUTUNA (SUITE)

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© S. Moncelon

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (WALLIS-ET-FUTUNA)

# WF - C2WF1 : TRAITEMENT DES DÉCHETS À WALLIS-ET-FUTUNA (SUITE)

## CALENDRIER 1 2 3

| | 2014 | 2015 | | | | 2016 | | | | 2017 | | | | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | IV | I | II | III | IV | I | II | III | IV | I | II | III | IV | janv. |
| Initial | Achat / analyses | TT1 | | | TT2 | | | TT3 | | Plan | | | | |
| | Accords garages | | | Transport traitement | | | | Plan de gestion | | | | | | |
| | Achat bacs de récolte | | | Mise en place des bacs | | | | | | | | | | |
| Actuel | Tanktainer | | | AO , Signature contrats | | Analyses, Transport, Traitement et plan de gestion | | | | | | | | |
| | | | | AO , Signature contrats | | Transport, Traitement et plan de gestion | | | | | | | | |
| | | | Achat Futuna | Mise en place - Futuna | Fabrication - Wallis | | Accord chefferie | | Mise en place bacs - Wallis | | | | | |

**Commentaires** : L'exportation des huiles et batteries a pris du retard par rapport au calendrier initial. TT = « transport et traitement ».

## COMMENTAIRES ET ANALYSE

Cette activité a connu quelques difficultés qu'il convient d'expliquer. En effet, après la première exportation d'huiles et batteries, les résultats d'analyse (janvier 2017) des huiles usagées ont montré que 70% du tonnage devaient être traité selon l'option 4 (la plus couteuse) car contaminées.

Au vu de ces résultats et conscient des risques que peut engager le non traitement des huiles usagées, le territoire a pu mobiliser des fonds supplémentaires. Pour le projet INTEGRE : 100 000 € ont été pris sur l'enveloppe régionale après validation du COPIL (annulation d'un atelier sur les pollutions prévu à Wallis) et des fonds ont été réaffectés au sein du projet avec 250 000 € pris sur l'activité casier et 40 000 € sur le renforcement du CET.

Toutes les exportations ont finalement pu être réalisées et même au-delà. En effet, après l'exportation des 200 000 litres d'huiles et des 200 tonnes de batteries, et les nombreuses actions de sensibilisation / communication, une mobilisation du territoire (via des campagnes de ramassage des déchets dangereux) et une prise de conscience environnementale de la population ont permis de collecter 100 tonnes de batteries supplémentaires. Afin de traiter ces 100 tonnes supplémentaires, un dossier d'exportation a été monté et leur évacuation pour traitement effectuée.

Sur le fond, au vu des difficultés liées à la convention de Bale et l'impossibilité de transfert des déchets de Wallis en Nouvelle-Calédonie, INTEGRE a financé une étude sur la situation juridique des déchets dangereux dans le Pacifique et les possibilités d'adaptation. Charge aux autorités des PTOM de s'en saisir pour améliorer la situation et mettre en place des filières dans le Pacifique. Parallèlement, des discussions devaient être engagées sous l'égide de l'Accord Particulier WF-NC, sur cette question des déchets.

En termes de pérennisation, le Service Territorial de l'Environnement a passé des conventions avec les garages et entreprises producteurs de déchets dangereux tels que les huiles, batteries, pneus et piles afin d'améliorer la collecte de ces déchets en les incitant à les déposer au Centre d'Enfouissement Technique ou à demander le concours du Service Territorial de l'Environnement.

Le Service Territorial de l'Environnement a également fait l'acquisition d'un container de fin de vie (deux autres supplémentaires sont encore attendus) pour pouvoir stocker les déchets dangereux dans des conditions respectant les normes internationales et pour faciliter les futures exportations. Cette exportation du stock historique a permis la mise en place de filières d'exportation pour le territoire.

Cette activité a permis le renforcement des capacités de l'ensemble des agents du Service de l'Environnement de Wallis et de Futuna (compétences acquises sur les normes de stockage, de conditionnement, de transport et d'exportation des huiles et batteries). Les agents ont également été impliqués dans les démarches administratives pour monter les dossiers de demandes d'exportations.

Chaque étape du processus a été appuyée par des actions de sensibilisations (Conférences publiques...) et une couverture médiatique très importante (articles site INTEGRE, 10 reportages TV au journal de WF1ere, 10 reportages radio, 2 documentaires de 30 min).

Enfin, depuis la mise en place de l'écotaxe en Juillet 2017, les particuliers apportent leurs déchets triés au CET : 61 000 contenants (plastique, verre, métal..) ont été ramenés en Janvier 2018 contre 12 000 en Juillet 2017.

© CPS – INTEGRE